



**Contrôleur Général Éric GROHIN**  
**Directeur départemental**  
**SDIS du Var**  
**24 allée de Vaugrenier**  
**ZAC les ferrières**  
**83490 Le Muy**

Toulon, le 18 octobre 2023

REF: 45/23/GC/SA 83

Affaire suivie par :

Copie à :  
PCASDIS

Pièces jointes :

## **Objet : Fermetures des urgences**

Monsieur le Directeur Départemental,

Les sapeurs-pompiers du Var subissent depuis le 21 octobre 2021 la fermeture la nuit des urgences de l'hôpital de Draguignan. L'ouverture partielle les vendredis et samedis depuis le 8 juin 2023 de ce service ne solutionne aucunement le problème des autres jours de la semaine.

Depuis le 30 septembre les urgences l'hôpital de St Tropez/Gassin ont également fermé la nuit jusqu'à fin octobre pour le moment, entraînant des difficultés qui impactent les sapeur-pompiers sur ce secteur également.

Ces situations génèrent des contraintes opérationnelles sur les centres de secours dont ces centres hospitaliers sont les seuls disponibles dans leur secteur de rattachement.

Les délais de transports sont augmentés par des transports sur des centres hospitaliers beaucoup plus éloignés. Cela génère également des difficultés dans l'organisation des secours faute de personnels en caserne, certains personnels SPV refusant de prendre des gardes de nuits dans cette situation. Enfin, les sapeurs-pompiers sont sollicités désormais pour effectuer des transport inter-hospitalier ce qui est loin d'être l'une de nos missions.

J'aimerais connaître vos décisions et vos orientations sur la position que le SDIS 83 devrait adopter.

Pouvons-nous aussi fermer des casernes faute de personnels, au risque d'aller à l'encontre de notre mission de service public de secours ?

Faut-il attendre la fermeture d'un autre service d'urgence pour que les élus Varois se rendent compte que le Var n'a plus la capacité de prendre en charge ses malades ou blessés ?

Demain se seront également des difficultés sur les centres hospitaliers de Toulon, La Seyne, Hyères, Brignoles ou Fréjus déjà en tension. Les temps d'attente dans ces hôpitaux ne cessent d'augmenter faute de places disponibles pour prendre en charge les victimes.

La situation dramatique du 7 septembre dernier n'est qu'un signal d'alarme. L'hôpital va mal, mais malheureusement les pompiers du Var ne régleront pas le problème.

Nous refusons d'être tributaires des effets induits de ces fermetures. Nous n'en avons pas les moyens.

Nous vous demandons :

- de renforcer en personnels et/ou véhicules les centres de secours en difficulté dans ces secteurs

**SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS**

BP 653  
83053 TOULON CEDEX

06 18 57 01 93

president@saspp-pats83.org

- de solliciter auprès de la préfecture la mise en place de vecteurs de transport sanitaire privés et s'il le faut, de faire appel aux moyens des association agréées de sécurité civile pour venir renforcer l'action des sapeurs-pompiers dans ces secteurs.

Nous allons également solliciter M. le préfet du var pour obtenir un rendez-vous afin d'évoquer avec lui ces difficultés opérationnelles et lui exposer nos propositions.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, mes respectueuses salutations.

**Le président départemental,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume CIVRAY', written over a light grey rectangular background.

**Guillaume CIVRAY**